



« REUSSIR AUTREMENT »

TAHAA

3^{ème} de l'enseignement agricole (EA) :

Présentation :

Les classes de 3^{ème} de l'enseignement agricole accueillent tous les élèves sans conditions particulières. Après deux années d'adaptation au concept pédagogique des MFR, l'élève est présenté, en fin d'année scolaire de 3^{ème} EA, à l'examen du Diplôme National du Brevet des collèves.

Durée de la formation :

Elle se déroule sur 1 année

Rythme d'alternance :

1 semaine en formation, 2 semaines en stage

Modules :

- ⇒ Français,
- ⇒ Langue vivante,
- ⇒ Histoire, Géographie et éducation civique,
- ⇒ Mathématiques,
- ⇒ Education physique et sportive,
- ⇒ Education à la santé et à la sexualité,
- ⇒ Education du consommateur,
- ⇒ Education socioculturelle,
- ⇒ Outils informatiques et de communication,
- ⇒ Biologie-écologie,
- ⇒ Sciences physiques et chimiques,
- ⇒ Découverte professionnelle (différents thèmes : animal, plante, aménagement de l'espace, énergie, matériaux, vente et accueil en milieu agricole et para-agricole, activités de loisirs, cadre de vie).

Stage en entreprise :

Une à deux semaines doivent être consacrées à l'immersion des jeunes dans des entreprises ou organismes d'une activité liée à un milieu professionnel, avec son intérêt, ses exigences et ses contraintes. Pour ce faire, l'élève doit être préparé aux réalités professionnelles.

Poursuite des études :

L'obtention du DNB ou brevet des collèges ainsi que la réussite scolaire de l'année en 3^{ème} EA permet à l'élève de continuer sa formation professionnelle vers le Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole.